

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal dans sa séance du 9 décembre 2022 a approuvé le projet de lotissement concernant la parcelle de terrain sise à Bergem, au lieu-dit « Rue des Champs », inscrite au cadastre de la commune de Mondercange sous le numéro 1217/2585 d'une contenance d'environ 7a75ca.

Ce règlement communal est déposé à la maison communale au service « aménagement communal » conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 14 décembre 2022

la secrétaire



Nadine BRACONNIER

le bourgmestre



Jeannot FÜRPASS